



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocation unique dégressive

Question écrite n° 72228

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la fusion des minimas sociaux. Le Gouvernement envisagerait de fusionner, début 2016, le revenu de solidarité active (RSA) et l'allocation de solidarité spécifique (ASS) qui est versée aux chômeurs en fin de droits. Elle lui demande de bien vouloir préciser quel est l'impact d'une telle mesure, comment le Gouvernement entend concrètement la mettre en place et selon quel calendrier.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72228

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2015](#), page 12

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)